

MOTIONS DE SOUTIEN ET POLITIQUE : Sociologie d'un mode de participation politique spécifique au Cameroun

Par EKOUTOU ENGONO Raphaël Arthur

Parler de participation politique en Afrique s'apparente généralement à de la fiction voire à au jeu de simulation de l'implication des citoyens à la gestion de la chose publique. Les images de répression des opposants diffusées tous les jours dans les médias locales ou internationales, de même que la longévité des régimes politiques contribuent à renchérir cette impression. Pourtant, la participation politique ne renvoie pas nécessairement à la contestation, ou à l'opposition. Elle intègre aussi bien, les dynamiques de soutien, de coalition que de contestation, de revendication et d'opposition. La participation politique s'inscrit donc dans la dynamique de la relativisation du pouvoir central en tant que unique pôle de décisions. Au Cameroun, deux principaux moments rendent compte de la quantification et de la qualification de « l'ensemble des actions entreprises par les citoyens pour influencer les choix des Gouvernements et les politiques publiques ». Les années 90 marquées non seulement par l'avènement du pluralisme politique et du multipartisme mais aussi par la consécration des libertés individuelles et collectives ont mis en lumière, le déchaînement et la hargne des citoyens assoiffés d'influencer le destin sociopolitique de leur pays. Plusieurs partis politiques ont ainsi vu le jour, de même que des syndicats et des lobbyings. La société civile est devenue une réalité et un interlocuteur pertinent bien que gênant à certains moments pour les pouvoirs publics. Il s'est développé entre ces deux acteurs des rapports de coopération et c'est le deuxième moment qui commence au cours de la deuxième moitié des années 90 avec des jeux de coalition, de scission des grands partis. C'est aussi le point de départ du phénomène des motions de soutien et du retour au parti dominant. Ces motions de soutien ont conquis davantage du terrain au cours des années et constituent actuellement l'essentiel de la participation politique au Cameroun.

Pays de l'Afrique centrale, le Cameroun comme la quasi-totalité des Etats de cet espace géographique a connu la même histoire, du moins dans sa substance : impérialisme – colonisation, décolonisation – indépendance, monopartisme – dictature, pauvreté – corruption, tentative de coup d'Etat – insécurité et depuis quelques décennies, le pluralisme politique – libertés individuelles et collectives. Limité au Nord par le Tchad, au Sud par le Gabon, la

Guinée Equatoriale et le Congo, à l'Est par la République centrafricaine et à l'Ouest par le Nigeria, le Cameroun brille par sa diversité culturelle, linguistique, géographique et par sa stabilité dans un environnement sous régional dominé par les conflits sociopolitiques et socioéconomiques.

Régime présidentiel voire présidentieliste caractérisé par l'hyper puissance du Président de la République et du pouvoir central, les dynamiques locales ont pris cours et sont de plus en plus manifestes, rendant effectives, la décentralisation et la déconcentration. La société civile s'est émancipée et brille par le foisonnement des partis politiques et des syndicats. La liberté d'association, d'expression et de manifestation pose le citoyen comme un acteur de l'action politique et comme un partenaire des pouvoirs publics, libre de manifester. Les élections y constituent encore un facteur conflictogène malgré les mutations qu'a subi le processus électoral. En effet, il présente de nombreux écueils et constitue de ce fait, la source des tensions permanentes entre l'opposition et le parti au pouvoir. L'opposition redoute et récuse les « manœuvres frauduleuses » du pouvoir et « la partialité de la machine électorale ». En 1992, suite à l'élection présidentielle, le Cameroun a frôlé le tunnel de la guerre civile. L'opposition illustrée par la figure du Social democratic front (SDF) revendiquait la victoire. Les événements se sont rapidement démultipliés, se déplaçant du cadre politique vers le cadre ethnique. Pays pauvre très endetté et ce malgré ses potentialités en matière économique, le Cameroun a connu respectivement les programmes d'ajustement structurel et l'initiative pays pauvre très endetté. Le chômage s'est accru, la pauvreté s'est amplifiée, les maladies telles que le SIDA ont gagné plus de terrain, la corruption est devenue symptomatique et la fracture sociale entre les pauvres et les riches s'est dilatée. Par ailleurs, la politique est devenue un métier qui transcende toutes les conditionnalités émaillant le succès social. En effet, les riches et les personnalités ressource ne sont plus forcément des intellectuels ni des hommes d'affaires mais davantage des hommes politiques affiliés ou membres du parti politique proche du pouvoir. L'adhésion à un parti politique n'est plus conditionnée par une idéologie ou par un projet politique mais par les avantages pécuniaires ou par l'expectative d'une nomination à un poste politique ou administratif.

L'ampleur et l'impact des motions de soutien pose le problème de l'appréhension sociopolitique de ce phénomène. Les motions de soutien constituent une modalité ou mode d'expression des libertés individuelles et collectives. C'est donc a priori des actes isolés et inconstants participant à l'animation d'un groupe ou d'une assemblée et donc les effets se limitent au niveau micrologique. Elles ne portent pas nécessairement sur des activités

politiques, elles attirent l'attention sur une préoccupation ponctuelle ou future et traduisent la joie, l'adhésion de leurs acteurs à une politique publique ou à un choix de gouvernement. Voilà en réalité, comment les motions de soutien opèrent dans les groupes intra communautaires, les associations depuis plusieurs années. Le déplacement de cette formule du cadre micrologique vers un cadre macrologique pose un réel problème d'appréhension de ce phénomène. Comment comprendre en effet, que les Camerounais s'expriment plus de nos jours par le biais des motions de soutien que par les partis politiques ou les syndicats pour influencer les politiques publiques et les choix des gouvernements ? Cette intrusion des motions de soutien dans le champ de la participation politique n'est pas sans effets sur les acteurs et outils traditionnels du jeu politique qui met en rapport le Gouvernement et la société civile. En effet, on entend de moins en moins parler des partis politiques et particulièrement des partis d'opposition et pourtant, le parti au pouvoir devient plus fort. Les motions de soutien sont devenues un phénomène à travers lequel, la majorité des Camerounais se représentent et se projettent dans le temps. Les motions de soutien confèrent la légitimité à l'ensemble des politiques publiques sur lesquelles elles portent et mettent en minorité tous ceux qui s'abstiennent de toute participation à cette dynamique.

Au demeurant, notre problème est de dévoiler l'essence des motions de soutien. Cela reviendrait à ressortir en quoi elles constituent un mode de participation politique, à rendre compte des rapports qu'elles entretiennent avec le vote, les partis politiques, les syndicats et la grève et en guise de conclusion, nous jetterons un regard prospectif sur l'avenir des motions de soutien dans le champ épistémologique de la participation politique au Cameroun et ailleurs.

Participation politique, une réalité au Cameroun par les motions de soutien

S'il est constant que les citoyens influencent l'action politique par le vote, le lobbying, les syndicats ou les partis politiques, il n'est pas moins vrai que le champ de la participation politique est loin d'être étanche. En effet, les citoyens recourent à plusieurs procédés pour influencer les choix des gouvernements et les politiques publiques : c'est le cas des motions de soutien. Pour appréhender le phénomène des motions de soutien comme un mode de participation politique, il convient de prendre comme repères, la définition, son ampleur et son impact, les acteurs, le mode opératoire et la finalité

Essai de définition

Les motions de soutien renvoient à des actes individuels ou collectifs visant à manifester une adhésion ou à soutenir, à légitimer et à porter une politique publique, un choix gouvernemental. Il s'agit d'une action échappant à toute procédure juridique et à toute contrainte spatio temporelle, mettant au prisme un destinataire et des destinataires. Ces actes de soutien se démarquent du jeu des chapelles politiques dans la mesure où ils ne portent pas sur une idéologie mais davantage sur des idéaux. Dans ce registre, nous pouvons citer les motions de soutien portant sur la paix ou l'amélioration des conditions de vie des populations. Cette « dépolitisation » des motions de soutien dans un contexte dominé par le foisonnement des partis politiques (plus de 210) constitue un acte d'aménagement d'un cadre anonyme et neutre où se rencontrent et cohabitent des citoyens indépendamment de leurs opinions ou de leurs convictions politiques. En cela, les motions de soutien dont la portée semble plus manifeste aujourd'hui qu'hier rendent bien compte de l'influence que les citoyens exercent sur les politiques publiques. Toutefois, nous ne saurions perdre de vue, cette dimension forte de la manipulation et de l'instrumentalisation des motions de soutien à des fins de conquête de pouvoir ou encore de recherche d'un positionnement social. En réalité, le fait que la quasi-totalité des motions de soutien soient orientées vers le Président de la République pose un problème réel. Au juste, l'on est tenté de se demander pourquoi d'autres leaders politiques ou autres personnalités n'ont jamais été au centre des motions de soutien. La réponse à cette appréhension légitime trouverait sans doute sa justification sur le fait que les motions de soutien ne soient pas une extension du jeu ou du débat politique mais une surface de promotion et d'expression des idéaux. Toutefois, les motions de soutien constituent un instrument de pression, d'orientation entre les mains des citoyens et de la société civile. C'est aussi un moyen efficace dont disposent les citoyens pour l'évaluation du degré d'écoute et d'attention que leur portent les gouvernants. Enfin, elles rendent compte de l'intérêt que la société civile manifeste pour la politique. Il ne serait donc pas surprenant que cette modalité de participation politique puisse s'étendre dans la sous région et dans le monde.

Ampleur et impact des motions de soutien

Bien que les motions de soutien ne soient pas un phénomène universel, elles constituent un usage national plausible et massif. Deux dimensions de l'ampleur sont ici mises en lumière : la territorialité et la quantification des motions de soutien.

L'une des caractéristiques fortes des motions de soutien est qu'elles reconstruisent les identités, exhument la périphérie et la base en faisant d'elles, les principales surfaces de planification et de mise en œuvre des motions de soutien. L'interaction entre le centre et la périphérie est devenue une réalité et révèle la force des communautés, des associations, des chefferies et des villages. Les motions de soutien viennent de tous les coins du pays et de toutes les composantes sociales. Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, les acteurs se mobilisent dans leurs fiefs respectifs pour porter haut, les valeurs qu'ils partagent. Deux motions de soutien sont en moyenne diffusées par jour à travers le journal parlé du poste national, du journal télévisé de la chaîne de télévision nationale, des chaînes de télévision privée et de certains quotidiens tels que Cameroon Tribune. Toutefois, nous relevons aussi des disparités fortes en matière de participation politique par les motions de soutien. En réalité, certaines zones du pays sont moins prolifiques que d'autres en matière de production des motions de soutien. Cela est sans doute dû au fait qu'elles constituent des bases de l'opposition radicale et des pygmées encore peu associés dans la dynamique de participation politique. Malgré ces disparités, l'impact des motions de soutien demeure important.

Elles ont en l'occurrence eu un impact important dans le débat de la révision constitutionnelle. En effet, cette révision de la constitution a été massivement revendiquée par des acteurs de différents secteurs. Dans une interview accordée à France 24, le chef de l'Etat s'avouait sensible aux nombreux appels à révision de la constitution ; l'initiative de cette révision appartenant concurremment au parlement et au Président de la République. Cette dictature des motions de soutien qui sont passées d'une moyenne de deux par jour pour une moyenne de cinq a non seulement déclenché le débat de la révision constitutionnelle, mais a généré de nouveaux adeptes au phénomène des motions de soutien. Dans le numéro 9094/5293 de Cameroon Tribune, en date du jeudi, 8 mai 2008, il est clairement signifié que la révision de la constitution constitue une réponse à la demande des personnes de la société civile. « *Les élites, élus, responsables des organes dirigeants du RDPC, notabilités et forces vives du département de la Lekie se sont réunis pour une concertation ad hoc le 30 avril 2008 à la salle des actes de l'hôtel de ville de Yaoundé pour examiner l'évolution récente de la situation politique et sociale du Cameroun.*

Ils se sont félicités de la décision de son Excellence Monsieur Paul BIYA, rendue publique lors de son message des vœux de nouvel an à la Nation camerounaise du 31 décembre 2007, de répondre positivement au message de fidélité et de soutien, assorti d'un appel à lui adressé le 6 novembre 2007 depuis Monatele en vue de procéder à la révision de la constitution de l'Etat du Cameroun. Ils se sont rappelés pour s'en féliciter, la manière habile et responsable avec laquelle les mouvements sociaux du 25 au 29 ont été gérés.

Ils ont pris acte de l'adoption par l'Assemblée nationale à une très large majorité des députés, de la loi portant révision de la constitution, introduisant des réformes concourant à une meilleure régulation des mécanismes de gestion de l'Etat.

Forts de ce qui précède, les élites, élus, responsables des organes dirigeants du RDPC, notabilités et forces vives du département de la Lekié :

1. *Expriment à son Excellence Monsieur Paul BIYA, leur satisfaction et leur gratitude, tout en le félicitant, avec déférence, pour la clairvoyance, l'ôpiniaîtrité, le sang froid et la vision élevée de l'intérêt du Cameroun dont il a fait preuve, une fois encore, tout au long de ce processus qui entre autres et en définitive restitue au peuple Camerounais sa pleine et exclusive souveraineté**

2. *L'encouragent à poursuivre, sans relâche, le combat juste et héroïque engagé contre toutes formes d'atteinte à la fortune publique*

3. *Lui renouvellent leur loyalisme, leur fidélité et leur soutien dans toutes ses actions visant à faire du Cameroun, un pays uni, fort et prospère, tenant fièrement sa place dans le concert des Nations modernes »*

Les motions de soutien peuvent impulser une action, légitimer et conforter le décideur dans le sentiment d'avoir bien fait. Cette motion de soutien sus citée démontre que de nombreux appels à révision ont contribué au déclenchement de la procédure de la révision de la constitution. Par ailleurs, La politique de l'équilibre régionale est animée par des motions de soutien qui précèdent ou suivent souvent la nomination d'un fils d'une quelconque localité. Les multiples appels à poursuivre le combat de la lutte contre les atteintes à la fortune publique justifieraient les multiples interpellations des gestionnaires de crédit qui ont cours actuellement au Cameroun. Les motions de soutien légitiment donc l'ensemble des actes sur lesquels elles portent. Elles renforcent l'autorité et le pouvoir du Président de la République et par voie de conséquence, l'Institution présidentielle. Les motions de soutien ont en plus un impact certes latent sur les populations qui ne participent pas à la dynamique des soutiens. En effet, leur ampleur et leur mode opératoire peuvent produire les mêmes effets qu'une campagne électorale c'est-à-dire le gain de nouveaux fiefs et de nouveaux adeptes.

Mode opératoire des motions de soutien

La motion de soutien ci-dessus rend compte du mode opératoire des motions de soutien en général. En effet, les acteurs ont coutume de se rencontrer en un lieu précis et en un temps prédéterminé soit par un communiqué radio tenant lieu d'invitation soit par invitation directe. La qualité des acteurs, et le choix du lieu sont fonction des considérations sur lesquelles repose la motion de soutien. Dans le cas d'espèce, nous avons les élites, élus, responsables des

organes dirigeants du RDPC, les notabilités et les forces vives du département de la Lekie (Province du Centre). Leurs considérations sont d'ordre socio politique et socio économique. Après examen de ce contexte, ces acteurs formulent une motion soit pour impulser une action, soit pour manifester leur adhésion à une action en cours, soit enfin pour exprimer leur gratitude suite à une action. Après formulation et approbation, les dispositions sont prises pour la diffusion de cette motion de soutien et sa transmission au principal destinataire. En réalité, il y a un destinataire manifeste qui est le chef de l'Etat et un destinataire latent qui est la Nation toute entière.

Les acteurs des motions de soutien

Ils sont multiples et divers. Il s'agit respectivement des élus et de la société civile en général. Bien que la plupart des motions de soutien proviennent des militants du RDPC, force est de souligner que la société civile se montre également prolifique dans cette dynamique de participation politique par les motions de soutien. Mardi, 13 mai 2008 au journal parlé de 13 h, poste national, la motion de soutien du célèbre entraîneur de football, Jean Paul AKONO, a été diffusée et en substance, traduisait ses remerciements et ses encouragements au Président de la République pour ses efforts déployés dans le but d'améliorer les conditions du cadre de travail des sportifs. Cette motion de soutien fait suite à l'engagement pris par les pouvoirs publics et les Chinois de construire quatre stades de football d'ici 2011 et six autres d'ici 2018. Comme autres acteurs, nous pouvons citer entre autres, les pasteurs, les professeurs des Universités du Cameroun, les artistes... l'illustration de la prolifération de la société civile sur le terrain des motions de soutien se veut manifeste à la lecture de la motion de soutien formulée par l'Association pour le développement, l'éducation et la solidarité, diffusée dans Cameroon Tribune, le n° 9081/5280 du jeudi 17 avril 2008 : « *Excellence monsieur le Président de la République, Nous, membres de la société civile, regroupés pour le développement, l'éducation et la solidarité (ADES) avons tenu le samedi 22 mars 2008 à Yaoundé, une réunion extraordinaire du bureau exécutif aux fins d'analyser le contexte économique et social de l'heure dans notre pays, après les événements douloureux, sanglants et dommageables enregistrés en février dernier dans plusieurs localités du Cameroun.* Adressons à S.E.M. Paul BIYA, Président de la République, la motion de soutien et d'encouragement dont la teneur suit :

Considérant la récente vague de violence et de tentative de déstabilisation survenue dans certaines localités de notre pays, le Cameroun, du 24 au 28 février 2008 ;

Considérant l'importante déclaration du chef de l'Etat au peuple camerounais, dans laquelle, il a souligné l'importance du dialogue et de la négociation, appelant ainsi à un retour immédiat au calme ;

Considérant le souci permanent du chef de l'Etat, S.E.M. Paul BIYA, de maintenir la paix, la stabilité et la prospérité dans notre pays ;

Considérant la sagesse et la maturité politique de S.E.M. Paul BIYA ; le succès des actions menées depuis son accession à la magistrature suprême le 6 novembre 1982 ;

Considérant son appui aux initiatives sociales et de solidarité menées par son illustre et dynamique épouse, dans la lutte contre les maladies et les souffrances ;

Considérant l'effectivité de la loi sur la liberté d'expression, de pensée, d'association et sur la communication sociale au Cameroun ;

Considérant la ferme détermination et les dernières mesures sociales prises par le chef de l'Etat, visant à répondre aux préoccupations fondamentales et à lutter pour l'amélioration des conditions de vie des Camerounais ;

Lui exprimons du fond du cœur notre reconnaissance et notre soutien indéfectible dans son œuvre de réalisation de la politique des grandes ambitions, la modernisation de notre pays ;

Condamnons énergiquement sans réserve, les derniers évènements de violence en marge des normes démocratiques et républicaines qui relèvent du vandalisme, tendant à compromettre notre développement économique et social ;

Regrettons les pertes en vie humaines et matérielles lors de ces mouvements sociaux ; réaffirmons notre engagement et notre attachement au chef de l'Etat, aux idéaux de paix, de solidarité, de progrès, de stabilité, d'intégration nationale et de justice sociale pour la préservation des acquis ;

Réitérons notre soutien sans faille à la politique qu'il mène dans la conduite des affaires du pays, ainsi qu'aux Institutions républicaines qu'il incarne ;

Encourageons le chef de l'Etat, dans sa détermination de poursuivre le travail d'assainissement de la morale publique et privée, et le processus de révision de la loi fondamentale dans l'intérêt du pays ;

Prions l'Eternel, Dieu tout puissant de lui accorder santé et longue vie dans l'accomplissement heureux de sa haute mission à la tête de notre pays le Cameroun. »

Finalité des motions de soutien

Dans leur essence, les motions de soutien animent le jeu démocratique parce qu'elles constituent pour les citoyens, un moyen certes non institutionnalisé d'expression de leur adhésion ou de leur contestation aux différentes mesures prises par les pouvoirs publics et de participation à l'exercice du pouvoir à côté des moyens conventionnels tels que le vote, la grève. Les motions de soutien sont permanentes et régulent de ce fait le fonctionnement de la société en impulsant ou en attirant l'attention sur un fait ou une situation. Leur but se démarquerait alors de la conquête du pouvoir et se rapporterait au soutien, à l'adhésion aux actions qui participent à la mise en œuvre des idéaux. Au demeurant, l'ultime finalité des motions de soutien est la participation ou l'implication des citoyens aux actions concourant à ce rayonnement. Toutefois, cette finalité peut être remise en cause par l'instrumentalisation

qu'en font certains politiques pour conforter leur position au sein de l'équipe gouvernementale ou de l'administration en général. Dans ce cas d'espèce, les motions de soutien renverraient à un outil de promotion et de projection de certains individus auprès du détenteur du pouvoir discrétionnaire et décisionnaire.

Rapports entre les motions de soutien et les autres modes de participation politique

Les motions de soutien apparaissent comme une spécificité camerounaise en matière de participation politique. Elles se distinguent des partis politiques, des opérations de vote, de grève, toutefois.

Motions de soutien, parti politique et vote

Les motions de soutien se distinguent des partis politiques par rapport à leur but, à leur nature, à leurs acteurs et à leur mode opératoire.

Tandis que les partis politiques renvoient à des organisations sociopolitiques regroupant des personnes partageant la même idéologie, en vue de conquérir le pouvoir, les motions de soutien renvoient à des actes individuels ou collectifs englobant toutes les composantes sociales et auxquels recourent les citoyens pour participer à l'exercice du pouvoir. Les motions de soutien sont une spécificité camerounaise alors que les partis politiques sont universels. Par ailleurs, les partis politiques reposent sur des programmes politiques ou une idéologie, les motions de soutien reposant sur des idéaux.

Motions de soutien, syndicat et droit de grève

Un syndicat est une association de personnes dont le but est de défendre les droits et les intérêts sociaux, économiques et professionnels de ses adhérents. C'est un contre pouvoir dont le champ d'action se limite à la défense des intérêts d'un groupe de personnes bien déterminé. Leur outil d'action est le droit de grève. Ce droit de grève se distingue des motions de soutien parcequ'il est orienté sur un champ spécifique, alors que les motions de soutien ont une portée générale.

Motions de soutien, un outil de pouvoir et de contre pouvoir

S'il est constant que les motions de soutien n'ont pas pour finalité, la recherche du pouvoir, il n'en demeure pas moins qu'elles ont contribué à fragiliser les partis politiques d'opposition et les syndicats. En effet, les motions de soutien sont toutes adressées au Président de la République respectivement par les militants de son parti politique et de plus en plus par des membres de la société civile comprenant des autorités morales et religieuses, des enseignants d'université...L'adhésion massive de toutes les composantes représentatives à cette nouvelle dynamique du champ de la participation politique a permis au parti proche du pouvoir d'étendre ses tentacules au détriment de l'opposition qui redresse. Malgré ce environnement politique pour le moins centriste, le jeu démocratique ne semble pas menacé dans un contexte de retour au parti dominant. En réalité, les motions de soutien constituent actuellement l'unique visage plausible de la participation politique au Cameroun. Elles anticipent toujours par la spontanéité de leurs acteurs, devançant par là même les velléités contestataires de l'opposition.

Conclusion : Motions de soutien et perspectives dans le champ de la participation politique

Les motions de soutien constituent un objet d'étude pertinent dans le champ épistémologique de la participation politique. Cette étude permet de voir comment une dynamique locale ou périphérique peut être récupérée ou transposée au centre et devenir par là même, un phénomène national, une pratique de gouvernement. Ces actes *a priori* banals s'imposent aujourd'hui dans le champ de la participation politique tantôt comme des outils auxquels recourent les citoyens pour influencer le processus décisionnel, tantôt comme un instrument de manifestation de son attachement à des valeurs et à des idéaux. Les motions de soutien sont désormais inscrites dans les mœurs des Camerounais et dans les usages de la participation politique au Cameroun. Pour ces raisons, on peut envisager le fait qu'elles perdurent dans le temps et qu'elles s'acheminent vers un cadre formel et mieux structuré. Seulement, elles présentent la particularité, d'être orientées vers le chef de l'Etat, qui est en plus un homme politique. Dans ce sens, les motions de soutien seraient appréhendées comme un outil de pouvoir et de contre pouvoir au service du destinataire. Elles seraient fondamentalement liées

au charisme du chef de l'Etat en place et à son habilité à communier avec son électorat, les militants du parti qu'il préside et la société civile. Vues sous cet angle, les motions de soutien sont appelées à s'attédir dans le temps. Enfin, nous pourrions assister à un déplacement du débat politique des partis politiques vers les motions de soutien. Les partis d'opposition pourraient aussi s'approprier ce phénomène dans le but d'angéliser leur leader. En définitive, Les motions de soutien doivent demeurer une surface de promotion des idéaux, c'est dans ce contexte qu'elles sont pertinentes et qu'elles perdureront dans le temps, faisant des adeptes tant à l'échelle nationale qu'internationale.